



Commune de Pecq

Arrondissement de Tournai
Province de Hainaut

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Art.L1122-12

Le conseil est convoqué par le collège communal.

Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiquées.

Art .L1122-17 - 7

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Aux membres du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu le 13 février 2023 en présentiel en la maison communale à **19 heures précises**.

Pecq, le 03 février 2023.

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Xavier VANMULLEM

Aurélien BRABANT

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

COMMUNICATIONS

CPAS

(Dossier n°2023/2/SP/1) : CPAS - démission d'une conseillère de l'action sociale – acceptation de la démission – prise d'acte

(Dossier n°2023/2/SP/2) : CPAS – Désignation d'une nouvelle conseillère de l'action sociale – vérification des pouvoirs : acceptation

ZONE DE POLICE

(Dossier n°2023/2/SP/3) : remplacement d'une conseillère de police du groupe ActionS : décision

ENSEIGNEMENT

(Dossier n°2023/2/SP/4) : Ecole communale d'Obigies – plan de pilotage – modifications – approbation : décision

PCS

(Dossier n°2023/2/SP/5) : Convention avec la Croix Rouge de Belgique : Modification – Décision

(Dossier n°2023/2/SP/6) : Convention de partenariat 2023 avec AG'YSOINT ASBL – ACTION 5.3.01 – Ateliers de partage intergénérationnel

(Dossier n°2023/2/SP/7) : RESO ASBL « Ateliers informatiques pour les aînés » - Convention de volontariat : Décision

(Dossier n°2023/2/SP/8) : MULTIMOBIL ASBL – Convention de partenariat dans le cadre du projet « Le permis, c'est pratique » - Année 2023

(Dossier n°2023/2/SP/9) : Vélothèque – Règlement : décision

FINANCES COMMUNALES

(Dossier n°2023/2/SP/10) : Budget communal exercice 2023 – approbation : décision

(Dossier n°2023/2/SP/11) : Utilisation du fonds de réserve extraordinaire – approbation : décision

(Dossier n°2023/2/SP/12) : Approvisionnement du fonds de réserve extraordinaire – approbation : décision

(Dossier n°2023/2/SP/13) : Situation de caisse de la DF ff au 31.012.2022 – approbation : décision

MARCHES PUBLICS

(Dossier n°2023/2/SP/14) : Marché de travaux (travaux en matière d'éclairage public) – Renouvellement de l'adhésion de la commune à la centrale d'achat d'ORES Assets : décision

(Dossier n°2023/2/SP/15) : Marché public de travaux – rénovation d'une maison (ex-gendarmerie) avenue des combattants 9 à PECQ – cahier spécial des charges – choix du mode de passation et conditions du marché : décision

(Dossier n°2023/2/SP/16) : Marché public de travaux – remplacement des menuiseries extérieures à l'école d'Obigies – cahier spécial des charges – choix du mode de passation et conditions du marché : décision

(Dossier n°2023/2/SP/17) : IPALLE – convention de partenariat « mission d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage » - mise en conformité et rénovation énergétique des 3 écoles (PECQ, OBIGIES et WARCOING) : décision

TRAVAUX

(Dossier n°2023/2/SP/18) : Plan communal d'investissement 2022-2024 – modification – ajout d'une fiche bâtiment – approbation : décision

ENERGIE

(Dossier n°2023/2/SP/19) : Engagement de la commune dans le cadre de sa participation à l'appel à candidature POLLEC 2022 – volet ressources humaines : approbation

PCDR

(Dossier n°2023/2/SP/20) : Développement rural – création d'un espace de quartier à Obigies – abandon du dossier : décision

Approbation PV 30.01.2023

